

## SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020

L'an deux-mille-vingt, le 15 décembre à 19 heures, s'est tenu à huis-clos le conseil municipal de Bréville Sur Mer, légalement convoqué dans la salle de conseil sous la présidence de Stanislas MARTIN, Maire.

**Date de convocation :** 8 décembre 2020

### **Etaient présent :**

Mmes Marie-Claude HOLLANDE, Eloïse BABILONI, Chantal LEDESERT, Emeline THEVENIN, Brigitte VAUR

Mrs Bruno BOUET, Eric LENGRONNE, Jacques BOUTOUYRIE, Frédéric FORTIN, Michaël LE HELLOCO, Stanislas MARTIN, Jean-Michel POLGE, élus municipaux,

et Mme Brigitte GEORGES, secrétaire de mairie.

### **Absent (es) excusé(es) :**

Myriam ROULEAU

M Denis LAVAT ayant donné procuration à M Jean-Michel POLGE

Mme Annick PEYRE ayant donné procuration à M Stanislas MARTIN

**Secrétaire de Séance :** Jean-Michel POLGE

### **Ordre du jour :**

- Indemnité du curé
- Subvention Téléthon
- Subvention « Botanik'Art »
- IAT Mme Alix
- Délibération « constitution de partie civile »
- Demande du camping de la route Blanche
- Demande de Mme LIOTTIER
- Information urbanisme
- Information Tennis
- Calendrier des prochains conseils
- Questions diverses

### **Délibérations**

- Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité que le conseil se tienne à huis clos pour satisfaire aux exigences sanitaires.

## **INDEMNITE DU CURÉ**

M le Maire informe le Conseil Municipal que l'indemnité de gardiennage de l'église pour 2020 est fixée à 120,97 €

Par 12 voix pour et 3 contre, le Conseil Municipal donne son accord pour verser la somme de 120,97€ au curé de la paroisse.

## **TELETHON 2020**

Comme chaque année La municipalité a reçu les marcheurs du téléthon, une promesse de don de 100 € a été faite. Le conseil municipal valide la promesse qui sera versé à l'ordre de l'AFM Téléthon.

## **SUBVENTION BOTANIK'ART**

L'association « l'alternateur », souhaite créer un festival de sculpture novateur et écologique dans le but de démocratiser l'art contemporain et de faire découvrir par un circuit en mobilité douce, simultanément des artistes et des jardins (week-end de la pentecôte) sur les communes de Bréville sur Mer, Donville les Bains, Yquelon et Longueville. L'association sollicite une subvention à la commune pour le financement de ce projet.

Le conseil municipal, compte tenu des annulations des manifestations habituelles, décide à l'unanimité de verser une subvention de 500 €

## **IAT (Indemnité d'administration et de technicité) MADAME ALIX**

La commune a instauré l'indemnité d'administration et de technicité pour les fonctionnaires titulaires, cette indemnité est calculée en fonction d'une base selon le grade de l'agent, multipliée par un coefficient qui est établi selon la manière de servir et l'ancienneté.

Mme ALIX ayant été titularisé en fin d'année 2020 à l'unanimité le conseil municipal accepte que lui soit versé cette indemnité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et d'inscrire au budget les crédits nécessaires

## **DELIBERATION « CONSTITUTION PARTIE CIVILE »**

Monsieur le Maire à reçu une convocation, pour le 24 avril, du tribunal correctionnel de Coutances suite à une plainte déposée par la Mairie à l'encontre de M EURY Alain pour une infraction au code l'urbanisme.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à représenter la commune de Bréville et à se constituer partie civil à l'encontre de monsieur EURY Alain

## DEMANDE DU CAMPING DE LA ROUTE BLANCHE

En 2017, la mairie a été sollicitée pour une location de terrain jouxtant le camping afin d'y implanter des structures gonflables. Le camping souhaite maintenant l'acquérir. Le conseil municipal accepte le principe de la vente.

## DEMANDE DE MME LIOTTIER

Madame LIOTTER, vétérinaire ostéopathe, demande à acheter les toilettes publiques et le terrain attenant qui jouxte sa propriété (parcelle AE 102). Ce terrain pouvait servir d'extension pour le cimetière, mais il apparaît que le parking de l'église, surdimensionné, serait une solution plus appropriée. Se pose alors le problème des toilettes publiques et du caveau provisoire attenant. Le conseil municipal décide de se donner un temps de réflexion, afin d'avoir plus d'éléments sur l'impact de la diminution de capacité du parking avec le nouvel aménagement du bourg et sur la faisabilité d'implantation d'un cimetière sur une partie du parking.

## INFORMATION URBANISME

Rappel du cahier des charges provisoire de la future salle des fêtes. Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de prendre connaissance de ce document et de faire un retour de leurs observations.

Parking devant la future salle des fêtes, la ville de Granville serait favorable à nous le céder. La première offre était surévaluée. Nous allons proposer un achat entre l'euro symbolique et 2 000 €.

## INFORMATION TENNIS

Le procès a été perdu définitivement, mais la commune a obtenu ce qu'elle souhaitait : les terrains ont été remis en état et un club de tennis assure la pérennité de l'activité. Le bail se poursuivra jusqu'en 2041.

## CALENDRIER DES PROCHAINS CONSEILS

Les prochains conseils municipaux se tiendront à 19 heures les mardis :

- 26 janvier 2021
- 23 février 2021
- 23 mars 2021
- 20 avril 2021
- 18 mai 2021
- 15 juin 2021

## QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le rapport du SMPGA est présenté au conseil municipal.
- ✓ Les vœux du Maire ne pourront avoir lieu cette année. La municipalité éditera un document de qualité soignée pour présenter un point du mandat, faire part des projets et souhaiter une bonne année aux Brévillais et aux partenaires de la commune.

La séance est levée à 20h20